

Agadir appel à harmoniser les législations internes avec les normes internationales des droits de l'homme

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 14-02-2010 21:01:26

Les participants à une table ronde sur « les mécanismes législatifs et institutionnels pour la protection des réfugiés » ont appelé samedi à Agadir à harmoniser les législations internes avec les normes internationales des droits de l'Homme.

Dans leurs recommandations à l'issue de cette rencontre de deux jours, initiée par le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme en coopération avec l'Organisation Marocaine des droits de l'Homme et le Haut commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, ils ont plaidé pour l'ouverture d'un débat national sur la question des réfugiés, en impliquant les institutions nationales concernées et les ONG actives dans ce sens.

Ils ont également suggéré d'intégrer la question des réfugiés lors de l'élaboration du plan national en matière de démocratie et de droits de l'Homme au Maroc.

Intervenant à cette occasion, le représentant de l'UNHCR au Maroc, M. Johannes Van Der Klaauw s'est félicité des efforts de l'ensemble des représentants des secteurs gouvernementaux et de la société civile en faveur de la mise en place d'une vision commune en vue de contribuer au développement d'un système d'asile futur qui respecte les normes standards de protection des réfugiés.

Il a également souligné que cette rencontre a permis d'avoir un échange fructueux entre les différents intervenants qui ont abouti à des recommandations pointues et pertinentes.

Lors de la séance d'ouverture, le Président du CCDH, M. Ahmed Herzenni, avait souligné que la conciliation entre les exigences de protection des droits des réfugiés et celles de protection des intérêts de l'Etat invite à un débat d'ensemble pour élaborer une approche globale sur les questions de l'asile et des migrations, faisant savoir que le Conseil suit avec grand intérêt l'évolution de la mise en place d'un cadre juridique adéquat en la matière.

Plusieurs thèmes ont été traités lors de cette table ronde, notamment « la protection des réfugiés dans les mouvements migratoires mixtes : le cas du Maroc dans la région de l'Afrique du nord », « le rôle des autorités publiques dans la protection des réfugiés », « le cadre législatif et institutionnel pour la protection des réfugiés » et la « contribution de la société civile dans la promotion des droits des réfugiés ».

MAP